

**DOSSIER POUR ELECTION
MISS VENDENHEIM 2019**



FICHE D'INSCRIPTION

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Taille :

taille pantalon :

taille tee-shirt :

Adresse :

Portable :

E mail :

Profession ou études en cours :

Diplômes obtenus ou en préparation :

Loisirs :

Sports :

Si je suis élue Miss VENDENHEIM 2019, je m'engage à participer à l'élection de Miss VENDENHEIM 2019 et au moins 2 participations au cours de mon règne.

Fait à

le

Ecrire de votre main : JE LE CERTIFIE, LU ET APPROUVE, BON POUR ACCORD.

Signature de la candidate

Signature des parents pour les mineurs

Adresse postale : Mairie de Vendenheim 12, rue Jean Holweg 67550 VENDENHEIM

Tél. 03 88 69 40 20

Email : claudine.weber@vendenheim.fr



ELECTION MISS VENDENHEIM 2019.



Mademoiselle,

Nous vous remercions de bien vouloir participer à ce concours de beauté et d'élégance pour pouvoir représenter notre « fête de la patate » et en devenir l'ambassadrice.

Ayez l'amabilité de me retourner ce dossier d'inscription avant le
23 AOUT 2019(sinon inscription non enregistrée, places limitées) :

Mairie de Vendenheim
12, rue Jean Holweg
67550 VENDENHEIM

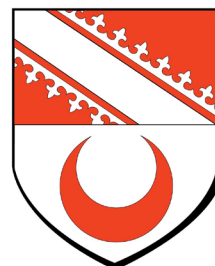
Veillez joindre également une photo portrait (format normal) et une photo plein pied, où vous serez de bonne présentation (photomaton déconseillé).

Photos amateur acceptées.

Vous serez alors convoquée pour un entretien à une date ultérieure.

Bonne chance !!!

Claudine WEBER
Adjointe aux Fêtes, Animations
et Cérémonies de Vendenheim





REGLEMENT OFFICIEL.

Les candidates doivent être :

de bonne réputation et culture générale, être âgée de 16 ans au moins et 30 ans au plus.

Les candidates doivent habiter la région.

L'inscription est gratuite.

Toute fausse déclaration sera sanctionnée par l'ajournement de la candidature ou de l'élection – l'organisation ou sa délégation à toute liberté pour admettre, ajourner ou refuser les candidatures, sans avoir à se justifier.

Une présélection sera faite. Les candidates seront informées en temps voulu.

Les épreuves ont lieu en public. Les postulantes devront défiler dans des tenues prêtées par des magasins sponsors (vêtements collections couturier).

Ce défilé sera préparé dans les jours précédents le spectacle où, bien sûr la présence des candidates est indispensable.

Le jury émet un vote consultatif, composé de notabilités régionales, de personnalités représentatives, n'ayant aucun lien de parenté avec les candidates.

Le jury devra apprécier non seulement la beauté, mais aussi l'élégance naturelle, l'expression corporelle, la démarche ainsi que les qualités intellectuelles et sociales. Avant la proclamation l'élue doit renouveler son engagement de participer à l'élection de l'année prochaine.

Le simple fait de déposer sa candidature implique l'acceptation pure et simple du présent règlement et des décisions de l'organisation ou de sa délégation.

Ecrire de votre main « je le certifie »
Lu et approuvé le présent règlement

Date :

Signature de la candidate :

**Signature des parents
pour les mineurs :**





Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Taille :

taille pantalon :

taille tee-shirt :

Adresse :

Portable :

E mail :

Profession ou études en cours :

Diplômes obtenus ou en préparation :

Loisirs :

Sports :

Si je suis élu Mister VENDENHEIM 2019, je m'engage à participer à l'élection de Mister VENDENHEIM 2020.

Fait à

le

Ecrire de votre main : JE LE CERTIFIE, LU ET APPROUVE, BON POUR ACCORD.

Signature du candidat

Adresse postale : Mairie de Vendenheim 12, rue Jean Holweg 67550 VENDENHEIM

Tél. 03 88 69 40 20

Email : claudine.weber@vendenheim.fr





Monsieur,

Nous vous remercions de bien vouloir participer à ce concours de beauté et d'élégance pour pouvoir représenter notre « fête de la patate » et en devenir l'ambassadeur.

Ayez l'amabilité de me retourner ce dossier d'inscription avant le
23 AOUT 2019.....(sinon inscription non enregistrée, places limitées) :

Mairie de Vendenheim
A l'attention de Claudine WEBER
12, rue Jean Holweg
67550 VENDENHEIM

Veuillez joindre également une photo portrait (format normal) et une photo plein pied, où vous serez de bonne présentation (photomaton déconseillé).

Photos amateur acceptées.

Vous serez alors convoquée pour un entretien à une date ultérieure.

Bonne chance !!!

Claudine WEBER
Adjointe aux Fêtes Animations
Et Cérémonies de Vendenheim



REGLEMENT OFFICIEL.

Les candidats doivent être :

de bonne réputation et culture générale, être âgée de 16 ans au moins et 30 ans au plus.

Les candidats doivent habiter la région.

L'inscription est gratuite.

Toute fausse déclaration sera sanctionnée par l'ajournement de la candidature ou de l'élection – l'organisation ou sa délégation à toute liberté pour admettre, ajourner ou refuser les candidatures, sans avoir à se justifier.

Une présélection sera faite. Les candidats seront informés en temps voulu.

Les épreuves ont lieu en public. Les postulants devront défiler dans des tenues prêtées par des magasins sponsors (vêtements collections couturier et maillots de bain).

Ce défilé sera préparé dans les quinze jours précédents le spectacle où bien, sur la présence des candidats est indispensable.

Le jury émet un vote consultatif, composé de notabilités régionales, de personnalités représentatives, n'ayant aucun lien de parenté avec les candidats.

Le jury devra apprécier non seulement la beauté, mais aussi l'élégance naturelle, l'expression corporelle, la démarche ainsi que les qualités intellectuelles et sociales. Avant la proclamation l'élu doit renouveler son engagement de participer à l'élection de l'année prochaine.

Le simple fait de déposer sa candidature implique l'acceptation pure et simple du présent règlement et des décisions de l'organisation ou de sa délégation.

Ecrire de votre main « je le certifie »

Date :

Lu et approuvé le présent règlement

Signature du candidat :

**Signature des parents
pour les mineurs :**

